

## ON EN PARLE

### Avis favorable au classement du pont de Tasdon

**LA ROCHELLE** Le processus de classement, au titre des Monuments historiques, du pont très dégradé de 1912 qui relie la gare (Pôle d'échange multimodal) au quartier de Tasdon, à La Rochelle, vient de franchir une étape indique Olivier Falorni. Dans un communiqué, le député, qui s'est exprimé ce mardi 17 janvier à l'As-

semblée nationale, indique en effet se réjouir « que les équipes de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) aient émis un avis favorable à la poursuite de l'instruction du dossier en vue d'un prochain accord de la Commission régionale du patrimoine et de l'urbanisme ». Olivier Falorni a écrit à la ministre de la Culture, en juin 2022, pour demander ce classement « afin que le propriétaire défaillant soit mis en demeure de réaliser les travaux devenus indispensables pour assurer la conservation du pont ».

À noter que l'initiative revient

- au Comité de quartier Saint-Nicolas, la Gare, le Gabut
- au Comité de Quartier de Tasdon – CADIT

avec le soutien du Comité du quartier de Saint-Eloi (La Rochelle), et celui de l'association CAPRES-AUNIS (Dompierre sur Mer) et de 114 personnes physiques

Cf. voir **demande d'inscription aux monuments historiques**

<https://capresaunis.files.wordpress.com/2022/03/2022-03-28-pont-de-tasdon-dossier-ismh-definitif-le-28-mars-.pdf>